

Bien **VIVRE** le **BIEN ÊTRE ANIMAL**.



COMPRENDRE L'INFLUENZA AVIAIRE

L'influenza aviaire représente un **dilemme pour le bien-être-animal** car pour protéger la santé des animaux (liberté 3), on est obligé de recourir à des mesures qui altèrent le bien-être des animaux comme le confinement ou pire, sacrifier des individus pour protéger une plus grande population d'animaux.



36 pays

touchés en Europe en 2021-2022



En France, 1er semestre 2022
presque

1400 foyers

21 millions

de volailles abattues

« *Maladie virale sans traitement mais vaccination en cours de test* »

Restons vigilants

La transmission à l'homme est très **rare** mais possible lors de contact étroits avec des animaux malades, mais pas par les denrées alimentaires.

Une maladie virale

Il existe **plusieurs souches de virus** influenza différenciées et nommées selon le type de glycoprotéines H et N présentes à leur surface. H1N1 ne vous rappelle pas quelque chose ?

Les virus influenza possèdent une grande « plasticité » et les nouvelles mutations peuvent modifier leurs caractéristiques : transmission, espèces cibles, virulence... La gravité de ces souches est très différente de « hautement pathogène » à « faiblement ».

Une cible large

Ce sont les oiseaux domestiques et sauvages. L'atteinte des oiseaux sauvages explique les épisodes d'épidémie saisonnière se déclenchant en octobre-novembre et mars-avril liés aux mouvements d'oiseaux migrateurs. Le virus survit bien en période froide dans un environnement humide. Il faudra s'attendre à des modifications de ce calendrier suite aux mutations du virus et aux changements des comportements migratoires liés au réchauffement climatique.

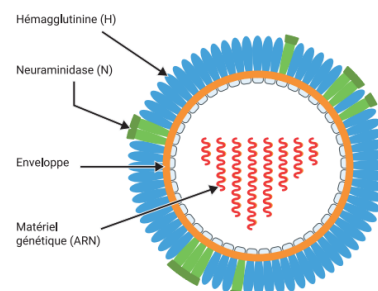
Les risques sont supérieurs dans les zones de couloirs migratoires mais aussi les zones de forte densité et de proximité des élevages entre eux. Enfin, la ressemblance entre les animaux sauvages et d'élevage favorisent la transmission.

Un problème difficile à détecter

La détection est difficile car il y a :

- des porteurs sains qui transmettent sans être malade.
- des symptômes frustrés qui retardent l'observation notamment chez les palmipèdes qui ont une **incubation** pouvant aller jusqu'à **14 jours au niveau d'un lot de volailles**.

Schéma de virus influenza A



Des conséquences mortelles sur les animaux

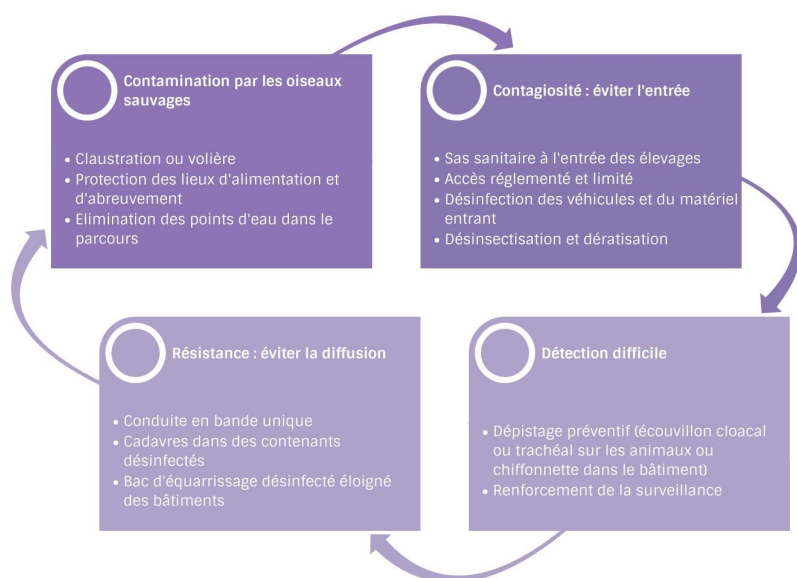
La mortalité est rapide pour les formes hautement pathogènes avec des symptômes de troubles nerveux, prostration, hémorragies, etc.. Les survivants restent souvent en mauvais état.

Des seuils de diagnostic sont établis par l'administration pour aider à la détection.

Anticiper : c'est éviter l'entrée dans votre élevage !

L'objectif est d'adapter la biosécurité aux caractéristiques du virus. Retenons que ce ne sont plus seulement les oiseaux migrateurs qui sont vecteurs mais on identifie le virus aussi chez l'avifaune marine locale (notamment goélands et fous de Bassan) et même chez des mammifères, les veaux marins au Canada ou mer baltique notamment.

SEUILS DETECTION	En une journée	Sur plusieurs jours		
		J1	J2	J3
Mortalité	+4 %	0.25 à 1 % (précis selon espèces)	Double de J1	
Consommation eau ou aliment	-50 %	-25 %	-25 %	-25 %
Production : chute de ponte	-15 %	-5 %	-5 %	-5 %



A RETENIR

La clausturation imposée dans des élevages plein air est complexe : les surfaces peuvent ne plus correspondre. Les enrichissements prendront toute leur importance pour occuper les animaux.

REGLEMENTATION règlement UE 2016/429 et arrêté 16/03/2016 (29/09/2021, JORF 0228



C'est une maladie à déclaration obligatoire (MDO) pour les virus « hautement pathogènes ». La législation s'actualise en cas de crise précisant des mesures spécifiques de confinement, dépistage, biosécurité, transports et rassemblements selon une cartographie de zones atteintes ou à risque de diffusion régulièrement réactualisée.



Point de vigilance

Chacun doit se tenir informé !

Il s'agit d'épidémies qui évoluent très rapidement auxquelles les éleveurs et les autorités doivent réagir en temps réel.

Pour en savoir plus...

Site du ministère de l'agriculture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044126719>

Plume Verte #51 : [Retour sur la crise IAHP 2020-2021 Quelles leçons et évolutions doivent être tirées pour l'avenir ?](#), 2021

[Fiche Influenza aviaire de l'Anses](#), 2022

Sites internet de vos chambres d'agriculture pour suivre l'actualité.

